

Règlement du salon du bien-être

- Les frais d'inscription sont à payer au plus tard 2 semaines après l'inscription au salon. Paiement par virement bancaire ou twint au 079 746 73 84.
- Nous demandons aux exposants de respecter les horaires de présence qui sont de 10h à 17h
- L'installation se fait le jour même à partir de 8h le matin.
- Les banderoles ou roll-up sont autoriser pour autant qu'il ne dépasse pas du stand.
- En cas d'absence non signaler, 50frs de frais plus les frais d'inscription vous seront facturés.
- Sur présentation d'un certificat médicale le remboursement sera effectué en totalité.
- Pas de vente de nourriture et de boisson sur le stand.
- Une buvette sera présente durant l'évènement pour les boissons et petite restauration.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou vol.
- Respect et bonne humeur entre exposant.
- Merci de laisser votre place propre !
- Merci de reprendre vos déchets.

Lu et approuver (date et signature)